



8 olympic medals (1948-2016) 



**Chères Clubs, veuillez trouver ci-joint deux réponses importantes aux questions concernant les cours J+S et les subventions.**

**Si les entraînements (cours J+S) doivent désormais avoir lieu en petits groupes, doivent-ils être saisis explicitement comme tels dans la SPORTdb (BDNS)? ((QUESTION 54))**

Non, pas explicitement. Les coachs doivent annoncer leurs offres J+S comme d'habitude.

Exemple du football: un cadre de juniors B comprenant 15 joueurs, qui s'entraîne normalement de 19h à 20h30, est saisi comme un groupe complet avec 90 minutes d'entraînement et consigné dans le contrôle des présences. La situation «normale» doit être maintenue, même si l'entraînement à proprement parler doit temporairement être échelonné dans le temps ou avoir lieu à plusieurs endroits (p. ex. deux groupes de 18h à 19h30 puis un groupe de 19h30 à 21h).

Cependant, chaque activité doit durer au moins 60 minutes (resp.45 minutes pour le sport scolaire facultatif). La grandeur minimale pour un groupe reste de 3 enfants/jeunes et se réfère à un groupe d'entraînement habituel. Si un groupe s'entraîne de manière séparée ou décalée en raison des mesures contre le Corona (interdiction de rassemblement), le groupe effectif peut être plus petit que 3 mais la taille du groupe unifié doit cependant être d'au moins 3 participants.

(Etat au 30 avril 2020)

**En raison des mesures prises pour lutter contre le coronavirus, les organisations J+S accusent de lourdes pertes de recettes car elles ne perçoivent plus de subventions J+S. Des mesures sont-elles prévues pour compenser ces pertes?**

Avec l'entrée en vigueur, le 13 mars 2020, de l'ordonnance 2 COVID-19, le Conseil fédéral a pris des mesures pour endiguer l'épidémie de coronavirus. Dans le domaine du sport, ces mesures consistent en l'interdiction des activités associatives et se répercutent sur les activités J+S des associations sportives et des associations de jeunesse. L'OFSPPO est bien conscient que cela entraîne une réduction des subventions pour nombre d'organisateur. Pour cette raison, il a élaboré une stratégie visant à compenser les pertes de subventions J+S des organisateurs (de cours et de camps J+S) et l'a soumise au Conseil fédéral. Ce dernier a informé le 29 avril qu'il couvrira les pertes financières à la fin de l'année en augmentant le montant du versement final. Si nécessaire, il entend également créer une base légale correspondante.

(Etat au 29 avril 2020)

**Flavio Da Silva Souza**

*Responsable de la Formation J+S*